Grande Assemblee

—DES—

AMIS DU DR VALADE

CE SOIR

—A LA—

Salle St Jean Baptiste

QUARTIER VICTORIA

JEUDI, 3 Janvier 1889

ACTUALITÉS

L'élection du maire Stewart, d'Ottawa, est annuliée avec frais contre lui.

L'élection de M. Forest élu à l'Assomption par 20 voix de majorité sera de nouveau contestée.

Les honorables MM. Dr Boucherville et Routhier ayant donné leur démission comme membres du conseil de l'Instruction publique à Québec ont été remplacés par les honorables MM. Masson et Frs Langelier.

Son Excellence Lord Stanley de Preston a tenu une réception le jour de l'an au midi dans les bureaux du Gouverneur Général. Le nombre des citoyens d'Ottawa qui sont allés rendre visite à Son Excellence a été considérable.

Le sénateur Blair, du New-Hempshire, a prononcé vendredi dernier, au Sénat américain, un grand discours contre le Canada. Il s'est prononcé pour l'annexion par la persuasion, si possible, suivi par la force des armes, et de suite.

Notre confrère du *Courrier du Canada* a publié lundi un numéro double contenant trente-huit colonnes de matière à lire.

Ce numéro est composé d'articles écrits spécialement pour la circonstance et de reproductions littéraires choisies avec le plus grand soin.

Voici un aperçu du sommaire :

Le 1er janvier (Poésie)	.....
Une plante canadienne inconnue	N. E. Dionne
La navigation d'hiver	Un missionnaire
Une montre à moi	Jean Laud r
Causerie littéraire—"Le rêve," par Emile Zola	Pedre Lafabrie
Vallières et Piamondon—Extrait de mémoires inédits	.....
Un chemin de fer	T. Côté
L'indemnité sessionnelle—Etude historique	Ths Chapais

LE PAPE DOIT-IL QUITTER ROME ?

Les journaux de M. Crispi affectent en vain une incrédulité railleuse lorsqu'ils discutent l'éventualité du départ du Pape : on est plus inquiet à la Consulta qu'on ne veut le paraître. Des personnes de l'entourage du roi Humbert ont, ces jours-ci, questionné avec insistance quelques familiers du Vatican, et le résultat de cette enquête officieuse a été celui-ci :

"Le départ du Pape est décidé en principe ; mais on ne sait encore s'il attendra, pour quitter Rome, les complications d'une guerre européenne, ou s'il motivera son départ sur la promulgation du nouveau Code pénal."

Il n'est pas douteux aujourd'hui que le voyage de Guillaume II à Rome et les pénibles incidents qui ont marqué ce voyage ont pesé sur les résolutions du Pape. Leur silence sur la question romaine est le prix dont les alliés du roi Humbert paient son concours éventuel en cas de guerre européenne, et ils se refusent à voir dans le Code pénal une atteinte à l'indépendance du Saint Siège, par cette raison que la législation nouvelle ne modifie pas les relations du Pape avec les puissances.

M. Crispi, on le sait, n'en demande pas plus : pour lui la question romaine est une question purement italienne, et il croit avoir les moyens de forcer le Pape à se soumettre ou à se démettre, en serrant de plus en plus le cercle de fer dont il a entouré le Vatican.

Et ce n'est pas à l'intérieur seulement que M. Crispi joue de la triple alliance : c'est à l'aide de cet argument qu'il pèse, à Bruxelles et à Madrid, tout comme à Vienne, sur les gouvernements, pour empêcher les manifestations des catholiques, protestations et congrès. La mobilisation des forces catholiques flétrissant la politique religieuse de l'Italie, c'est à ces yeux la condamnation des alliés de l'Italie au même titre que la condamnation de la politique de la maison de Savoie ; et, ni à Berlin, ni à Vienne, on ne proteste contre ces théories diplomatiques de M. Crispi.

Sans doute, M. de Bismarck a paru contrarié des froissements qu'avait causés le voyage de Guillaume II à Rome ; ses journaux officieux ont sensiblement modifié leur langage depuis six semaines, et lui-même, dans une dépêche remarquée sur l'initiative de Léon XIII dans la question de l'abolition de l'esclavage, a cherché à désarmer les susceptibilités du Vatican.

Mais on ne saurait dans l'entourage du Pape, s'abuser sur les mobiles qui ont dicté à M. de Bismarck ce changement d'attitude ; il s'effraye, tant au point de vue allemand qu'au point de vue autrichien, de la netteté avec laquelle s'affirme aujourd'hui le double but de la triple alliance, arme à deux pointes, dont l'une est tournée contre la France et l'autre contre le Vatican.

Que M. Crispi eût tout sacrifié, prospérité commerciale, équilibre financier, tranquillité intérieure et développement extérieur de l'Italie ; qu'il eût tout subordonné au silence de l'Europe centrale sur la question romaine, on le savait déjà.

Mais on ignorait jusqu'à quel point pouvait aller l'abnégation des alliés de l'Italie ; on ignorait l'étendue des engagements pris par les souverains de l'Allemagne et de l'Autriche, et on l'ignorait surtout à Berlin et à Vienne.

Aujourd'hui, tous les voiles sont levés : les catholiques allemands et autrichiens sont édifiés sur le but et sur les conséquences de la triple alliance.

Et c'est pour cela précisément que le départ du Pape, survenant dans de telles circonstances, porterait un coup terrible, non-seulement à la politique de M. Crispi, mais à l'œuvre diplomatique de M. de Bismarck.

Qu'on cherche, vainement d'ailleurs à s'opposer au départ du Pape ou qu'on le laisse sans obstacle franchir les portes de sa prison, le jour où Léon XIII quittera l'Italie, la question romaine deviendra forcément une question internationale. L'Europe chrétienne se réveillera à l'appel de l'auguste exilé et imposera aux gouvernements la réunion d'un Congrès. Et en Italie même, dans cette Italie qui est restée catholique jusque dans les rangs de ses pires révolutionnaires, croit-on que le départ du pape n'entraînerait pas la chute du ministère Crispi et l'orientation d'une autre politique ?

ASSEMBLÉE POUR LE DR VALADE

Le quartier St George favorable à sa candidature

Hier soir un grand nombre d'électeurs du quartier St George réunis dans la grande salle de l'hôtel Albion en réponse à un appel de M. le Dr Valade.

M. Wm. Arnold fut appelé à présider l'assemblée.

M. le Dr Valade appelé à prendre la parole dit qu'il n'est pas étranger dans le quartier St George et il voit dans l'assemblée un grand nombre de figures amies. Il dit qu'il est très flatté d'avoir été le choix de ses compatriotes comme candidat à la mairie, et il espère lundi prochain être le choix de toute la population.

Il dit que M. Erratt lundi dernier craignait beaucoup de parler le premier et pour cause, car il n'avait rien autre chose à dire de son administration que de citer les chiffres que lui avait fournis M. Kirby trésorier de la cité. M. Valade dit qu'il veut céder la place à quelques autres personnes, se réservant de parler ensuite.

M. Preston, un des candidats à la charge d'échevin dans le quartier Ottawa, prend alors la parole. Il se déclare carrément contre le programme de M. Errratt. Il dit que non seulement, M. Erratt a voté pour la taxe sur les églises et institutions religieuses, mais que le conseil est allé plus loin ; après avoir adopté cette motion des demandes de concours dans ce mouvement ont été envoyés à toutes les municipalités d'Ontario, montrant par là que la question est plus sérieuse qu'on le pense. On veut aller en force devant la législature et obtenir le rappel de la loi qui exempte les églises et institutions religieuses.

M. Preston traite ensuite la question financière. Il prouve, d'après le rapport du trésorier, que le conseil a excédé de $10,000 les appropriations votées pour les travaux publics et augmentant d'autant le déficit. M. Preston dit qu'avec un revenu de un million de piastres en 1887 et un million et quart en 1888 M. Erratt est obligé d'avouer qu'il n'en a pas eu assez pour administrer les affaires de la cité, et il en demande davantage. Il voudrait aujourd'hui taxer non-seulement les églises et communautés religieuses, mais encore taxer les jeunes gens et les femmes de $8 par année, taxer les marchés, les stations du feu, l'hôtel de ville, c'est à-dire prendre l'argent dans la poche des contribuables qui paient déjà pour ces édifices publics.

M. Murray prend ensuite la parole en faveur de M. Erratt. Il dit que la question de taxer les églises ne devrait pas être discutée dans cette lutte, car elle ne peut pas être décidée par le prochain conseil. Il dit que l'on ne devrait pas voter pour le Dr Valade simplement parce qu'il est canadien.

M. Richardson appelé à répondre à M. Murray, dit que c'est M. Erratt qui a soulevé la question de la taxe sur les églises, bien que ce soit une question des plus incongrues à soulever dans la lutte actuelle, mais puisqu'il a voulu mettre la lutte ce terrain il faut l'y suivre et le combattre sur ce point.

M. l'échevin Borthwitck dit qu'il est favorable à la candidature de M. Erratt comme maire, non pas parce que M. Valade ne ferait peut être pas un bon maire, mais parce qu'il croit que M. Erratt a plus de droit à la position. M. Borthwitck attaque ensuite M. le Dr Valade au sujet des poursuites intentées contre lui par la police au sujet des cas de diphtérie. M. Borthwitck est souvent interrompu, mais à la demande de M. le Dr Valade, les interruptions cessent et M. Borthwick peut continuer. Il explique ensuite sa position au sujet du rouleau à vapeur qui a travaillé dans sa cour.

M. le Dr Valade saisit l'occasion pour expliquer qu'il a été appelé deux fois en cour de police, la première fois parce qu'il n'a pas voulu laisser arracher des bras d'une mère son enfant malade ; il dit que les circonstances dans lesquelles se trouvait la mère, le justifiaient d'en agir ainsi, et que s'il le fallait il irait encore en cour de police pour la même cause, certain qu'il sera d'avoir pour lui l'approbation de tout homme qui a un peu de cœur et d'humanité. La seconde fois M. Valade dit qu'il a été appelé en cour de police pour avoir donné le numéro 228 au lieu du numéro 226, rue Clarence, où il y avait des maladies contagieuses. Il fut condamné à $2 d'amende pour cette faute, et un juge de la cour Supérieure lui a exprimé l'opinion qu'il devrait en appeler de ce jugement inique. Cette explication enlève la salle et les applaudissements durent pendant cinq minutes.

M. Barry, avocat, parle ensuite en faveur de la candidature de M. le Dr Valade et fait un discours très éloquent contre la taxe sur les églises et communautés religieuses.

M. Erratt étant arrivé au milieu de l'assemblée est appelé à prendre la parole après M. Barry. Il dit que la question de l'exemption des taxes est une question morte ; et il s'oppose à ce que M. Valade s'intitule le candidat du gouvernement. M. McVeity dit ensuite quelques mots en faveur de M. Erratt. Il rend à l'asile du Bon Pasteur le témoignage que cet asile rend de grands services à la cité, et à des prix infiniment plus bas que ceux auxquels la corporation pourrait maintenir une institution aussi utile.

M. W. E. Brown attaque les actes de M. Erratt pendant l'année dernier. Il l'accuse d'incapacité, et d'avoir dépensé avec prodigalité et inutilité les deniers publics, pour preuve le deficit de $14,000 que le conseil est obligé d'avouer cette année. Parlant de la question des $210,000 de debentures négociées l'année dernière par le conseil, il dit que c'est une taxe directe imposée de nouveau sur les citoyens d'Ottawa. Parlant des promesses faites aux Canadiens-français il dit qu'il avait promis que s'il était élu il ne ferait pas plus qu'un an s'il ne pouvait pas mettre pendant cette année à la finances de la cité dans un meilleur état. M. Brown censure ensuite vertement un paragraphe de l'*Evening Journal*, et soulève les applaudissement de l'assemblée.

Les amis de M. Erratt ayant appelé M. W. Stewart à prendre la parole l'assemblée, vu l'heure avancée ne veut pas l'entendre, et se disperse en poussant trois hourrahs pour M. le Dr Valade.

REMERCIMENTS

Je, soussigné, offre mes plus sincères remerciments aux membres de la Brigade du feu de Hull et toutes les personnes qui ont aidé à sauver ma propriété lors de l'incendie du 1er janvier à Edgyville.

SAMUEL WILLCOME.

Quartier Ottawa

REQUETE a M. LATOUR

Nous soussignés, électeurs du quartier Ottawa, requérons Olivier Latour, Ecuier, de se porter candidat à la charge d'échevin pour l'année 1889.

L. A Chevrier	C. Stratton
E. Chateauvert	Etienne Leblanc
Peter Tremblay	L. D Dion
J. W. Quinn	Zéphirin Noel
E. Robitaille	Pierre Réginbal
L. Duhamel	J. Corneille
Joseph Paquet	U. Picard
F. Lapointe	Félix Briant
F. X. Gagnon	T. C. Lapointe
Robt P. Harris	O. Riopel
J. A. Pinard	O. Robillard
Thomas Campbell	J. O. Charlebois
J. H. Pelletier	D. N. Charlebois
P. Batty	Louis Bernardin
Joseph Labelle	Nap Caudin
L. J. E. McKay	J. O. Bérubé
Théodore Pichette	Hiram Robinson
S. R. Stratton	W O McKay
El Robitaille	J. B. Guérard
Thos Villeneuve	Joseph Bélinde
Ad Chevrier	Alfred L. Pinard
Edm Gauthier	Louis N. Gaillen
U. Vezina	Hercule Bérard
T. Cousineau	Felix Martin
J. B. C. Dunn	A. Routhier
J. Leveille	N. Bérard
Edward St George	F. A. Clabut
Olivier Pinard	Joseph Veuilleux
Stanislas Bourque	Felix Veuilleux
Jovide Pinard	Joseph Bureau
J. Mundy	Isaie Dore
J. R. Vincent	Louis Gravelle
D. Morin	Jos B. Laflèche
Z. Denis	George Goodwin
P. A. Hurton	Stanislas Drapeau
Registe Cardin	Alphonse Hallaire
H. Philion	Jacob Coursolle
E. L. Pinard	Antoine Ambroise
Isidore Bureau	Toussaint Cousineau

W. Gauvreau.

Messieurs,

En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez. Si je suis élu, comme j'en ai la confiance par les signatures de personnes influentes que je vois sur cette requête, je mettrai au service de la cité et du quartier Ottawa l'expérience que j'ai pu acquérir dans les affaires commerciales et municipales, si non dans le conseil de ville d'Ottawa dont j'ai cependant suivi attentivement les notes depuis un certain nombre d'années, du moins dans le conseil de ville de Hull où j'ai rempli pendant plusieurs années la charge d'échevin.

Vous me trouverez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

O. LATOUR.

-LA MAIRIE-

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidées en 1888—Exposition Centrale—Exemptions de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTTAWA, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et electeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissant en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier Magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Votre passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

Alex MacLean	T M Oliver
Hiram Robinson	G H Benjamin
C W Wright	M Dunlevie
Wm Hutchison	H J Cooch
C R Church, M D	C Cooch
Jos Kavanagh	John R Greenfield
Wm Williams	Wm Scott
John Hill	T M McKay
G P Brophy	A Bayly
T W Corrigr	Jos Whitehead
John Graham	John Atkinson
Geo Baskerville	W Baskerville
P Gauvreau	Alfred Moral

et 1,000 autres.

RÉPONSE.

MESSIEURS :—

En réponse à cette nombreuse et influente requête, représentant toutes les classes de citoyens et signée par les contribuables de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en coopérant avec les directeurs de l'exposition centrale au succès de l'exposition qui a été tenue cette année. Les bénéfices que les citoyens en général ont retirés de cette exposition justifient la corporation de lui avoir accordé des secours et l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'avenir.

Ayant servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli les devoirs de maire pendant la plus grande partie des derniers douze mois, je suis bien au fait des devoirs et responsabilités qui m'incomberont si je suis le choix du peuple pour l'année 1889.

L'année prochaine sera une année très importante dans l'histoire de cette ville. La jonction d'un grand territoire suburbain contenant une population de plus de 4000 âmes disséminées sur une vaste étendue de terrain va compliquer le problème civique. Une augmentation de surveillance et un force-police sont des qualités que les contribuables sont en droit d'attendre du maire. Bien que le pouvoir exécutif du maire soit parfois trop limité, le respect qui s'attache à cette charge donne du poids devant le public aux vues exprimées par ceui qui la remplit, et celui-ci devrait pouvoir exercer une puissante influence sur les affaires pour le bien de la cité. Si je suis élu je travaillerai de toutes mes forces dans les meilleurs intérêts de la ville.

Dans l'exercice de mes devoirs comme échevin je n'ai connu ni secte ni national et j'ai été guidé par des convictions sincères. Ce que j'ai été comme échevin, j'essaierai de l'être comme maire, mais avec un sentiment plus grand de la responsabilité qui incombe à la charge de maire.

En justice pour les contribuables je dois exprimer franchement mes vues sur les principales questions civiques.

La question de l'exemption des taxes a été beaucoup discutée dans ces derniers temps. Elle a été deux fois discutée dans le conseil de ville et le conseil a par deux fois enregistré son protêt contre l'exemption de taxes. L'exemption de taxes est une question particulièrement sérieuse dans Ottawa et son importance est particulièrement comprise par ceux qui sont au courant des affaires civiques et des difficultés financières de la ville. J'approuve la résolution qui a été adoptée par le conseil cette année contre les exemptions, et tout mouvement qui tendra à obtenir pour les contribuables de chaque municipalité le droit de décider eux-mêmes la question aura mon cordial appui.

Commissaire je porterai l'attention la plus suivie à toute législation concernant les compagnies qui font la demande de certains privilèges dans la ville d'Ottawa et je m'efforcerai de protéger les intérêts du peuple.

L'annexion de Rochesterville et Stewarton va nécessiter une attention toute spéciale à notre système de police. Il faut absolument augmenter l'effectif de la force actuelle. Je favoriserai l'adoption du système de patrouille qui fonctionne actuellement d'une manière si satisfaisante à Toronto et Hamilton et d'autres villes, comme étant un moyen plus efficace et plus économique que d'augmenter l'effectif de notre police qu'en augmentant simplement le nombre.

Au sujet de la question hygiénique, je travaillerai de toutes mes forces avec notre bureau d'hygiène à faire respecter les réglements, lesquels j'ai sont vigoureusement appliqués sont suffisants pour rétablir la réputation d'Ottawa comme étant une des villes les plus salubres du Canada.

Il y a d'autres questions que j'aimerais à traiter, entre autres le projet de construire un pont sur la rivière Ottawa à Rockliffe, la possibilité d'une grande station Centrale, etc., mais pour le présent je ne puis que déclarer que si je suis honoré de la charge de maire ces questions et tous les autres intérêts de recevront ma plus attentive considération.

Pour conclure, je comprends parfaitement que la chose civique, l'an prochain, ne sera pas particulièrement un lit de roses. La position financière de la ville est critique. Des réformes qui coûteront de l'argent sont impossibles. La somme des revenus de la ville absorbée par des charges fixes, intérêt sur notre dette, salaires et entretien des propriétés de la ville, est si grande qu'il reste une somme bien insuffisante pour les améliorations nécessaires dans les rues de la ville.

L'évaluation de la ville, qui est augmentée de $14,337,845, pour 1888 à $16,342,245 pour l'année prochaine, va nous donner un revenu additionnel de $40,000, mais les dépenses seront augmentées d'autant. La taxe est rendue à sa limite légale, et tout ce qui semble possible maintenant c'est d'exercer la plus stricte économie, réduire les dépenses actuelles et n'en entreprendre de nouvelles qu'avec la plus grande précaution. C'est une tâche désagréable et difficile. Si je suis élu maire, je l'entreprendrai résolument.

Vous remerciant de nouveau pour l'honneur que vous me faites, et en étant recevoir votre cordial appui jusqu'à ce que je sois élu maire, aussi bien que l'appui de mes concitoyens en général, je suis

Votre tout dévoué serviteur,
JACOB ERRATT.

LA MAIRIE

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Messieurs,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai cru qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recevait votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien-français, je vois par les journaux qu'une candidature rivale a surgi. Il y a plus : ce candidat nouveau vient de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous les citoyens d'Ottawa, non seulement de le repousser, mais encore de le combattre ; je veux parler spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi exempant de taxes nos Églises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination religieuse ou nationale qu'elles appartiennent. Ces choses ont pour nous un caractère au dessus de toute atteinte ; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer et qui contribuent puissamment, par leur rôle pacifique, à réhausser chaque jour le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Le jour où l'on tentera de soumettre à l'impôt ces œuvres de dévouement le plus pur, on les placera sous le coup de difficultés financières qui ébranleront grandement leur existence matérielle. Leur disparition serait un danger pour la société. Je sais que tout homme bien pensant partage cette manière de voir. Je sais aussi que le maire qui fera tous ses efforts pour continuer l'exemption de cette taxe ne fera qu'agir suivant le désir de l'immense majorité des citoyens de cette ville.

Dans les autres questions qui viendront devant le conseil, je m'efforcerai d'apporter une attention consciencieuse à celles qui seraient dans l'intérêt véritable de cette ville, et cela, dans les limites de nos finances.

Je désavoue les rumeurs qui tentent à dire que j'ai l'intention d'abandonner la lutte ; je resterai avec mes amis jusqu'au bout. Des listes d'approbation en ma faveur circulent en ce moment ; on les dit couvertes déjà d'au delà de 1000 noms et je n'ai aucun doute qu'avant peu de jours, le nombre de ces signatures sera tellement augmenté que la victoire sera assurée avant le jour de la nomination qui sera un jour de triomphe pour nous,

J'ai l'honneur d'être Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
F X. VALADE.

Quartier Ottawa

MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU QUARTIER OTTAWA,

Ayant été mis en nomination par un très grand nombre d'entre vous comme candidat à la charge de commissaire d'écoles pour le quartier Ottawa, j'ai accepté la candidature qui m'était offerte et je viens solliciter votre vote et votre influence pour le jour de la votation qui aura lieu le mercredi lendemain du jour de l'an.

Si je suis élu je surveillerai avec un soin jaloux dans le bureau des écoles vos intérêts qui sont aussi les miens, car je suis non seulement père de famille mais encore propriétaire de biens-fonds qui sont taxés pour le soutien des écoles. Je veillerai à ce que la plus stricte économie soit exercée dans l'administration des argents qui sont payés par nous tous pour le soutien de nos écoles, et pour la partie morale et religieuse je seconderai les efforts que font nos pasteurs pour le bien de nos enfants.

Comme je n'ai pas le temps d'aller vous voir tous individuellement je prends la voie du journal pour vous inviter à vous rendre de vous-même, mercredi prochain, entre dix heures du matin et cinq heures de l'après-midi, au bureau de votation qui sera tenu à l'école des Frères rue Sussex, et là déposer votre vote en ma faveur. En attendant je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

EDOUARD PINARD.

AUX ELECTEURS DU QUARTIER BY

Mesdames et Messieurs,

Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence,

Votre tout dévoué,
FRANK J. FARRELL

CHEAPSIDE

POUR BARGAINS DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPELINES tricotés dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX EVENTAILS oiseaux-mouches à $3.50
VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

DUPUIS ET NOLIN

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier, Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près de Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic généralement avec pouvoir de prélever des taux de péages tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12 jour de décembre. 1888.
TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les applicants

Pharmacie CANADIENNE

A L'ENSEIGNE DU PILON ROUGE

—GRAND ARRIVAGE—

D'ARTICLES DE GOUT ET DE TOILETTE

—POUR—

Cadeaux de Noel et de l'An

Parfums Français et Americains

Cartes de souhaits attachées à des bouteilles de parfum.

Allez voir le magnifique étalage de

CARTES DE NOEL ET L'AN

VALADE & Cie
—457 RUE SUSSEX—

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. S. CODE. 26-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HOUGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la Vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au-dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos. Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 208 to 212 S. Canal St., Chicago, Ill.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE